

Manuel pour la mise en œuvre des

Lignes Directrices pour l'élaboration de curricula de formations sur la gouvernance foncière en Afrique





Qui?

À qui s'adresse ce manuel ? Ce manuel est conçu pour des institutions et personnes intéressées par la revue ou le développement des curricula sur les questions foncières et s'adresse à :

- Toutes les universités et autres établissements d'enseignement supérieur en Afrique
- Gouvernement, secteur privé, institutions traditionnelles
- Organisations de la société civile
- Les instituts de formation et de recherche et les réseaux communautaires.



Quoi?

Que contient ce manuel ? La documentation téléchargeable offre des conseils pratiques et des exemples que vous pouvez réutiliser et contextualiser. Ceci inclut :

- Un résumé des 26 lignes directrices, organisées en domaines thématiques
- Des exemples de pays africains et des institutions universitaires avec des conseils pratiques sur la façon dont ils ont abordé la révision et le développement des curricula de formation.



Où?

Où est-ce que les lignes directrices seront-elles utilisées? Ayant déjà un impact dans 20 pays africains, notre objectif est d'étendre cette portée à l'ensemble du continent et au-delà :

- Lignes directrices sont utilisées pour créer des cours de courte durée, soutenir les curricula de formation de la licence, du Master et du doctorat
- Ce manuel fournit des informations sur l'Afrique de l'Est, l'Afrique australe, l'Afrique centrale et l'Afrique du Nord.



Pourquoi?

Pourquoi les lignes directrices ont-elles été élaborées ? Les lignes directrices contribuent à la gouvernance foncière en Afrique en participant à la conception des curricula de formations adaptés aux défis spécifiques de l'Afrique et en accordant une attention particulière aux besoins des différents acteurs fonciers afin de :

- faciliter la mise en œuvre de la Déclaration sur les problèmes et enjeux fonciers en Afrique de l'Union africaine
- gérer des investissements fonciers à grande échelle
- fournir une base pour l'orientation politique
- guider les stratégies dans les domaines de la formation et de la recherche sur la gouvernance foncière.

Historique des Lignes Directrices

Evaluation Régionale

Des évaluations dans les cinq régions d'Afrique ont été menées afin d'examiner les principaux problèmes et enjeux fonciers qui devraient fonder l'élaboration et la mise en œuvre de la politique foncière. Ceci a permis d'identifier les lacunes en matière de capacités humaines et techniques nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques foncières.

2007 - 2011

Engagement avec les acteurs de la gouvernance foncière

Faire participer des acteurs clés du «secteur de la gouvernance foncière» de l'Afrique, les pouvoirs publics, les autorités traditionnelles, le secteur privé, la société civile, les universités et autres établissements d'enseignement supérieur, favorise une approche inclusive. L'urgence de l'augmentation de la diversité des professionnels du foncier a été signalée.

2013 - 2016

2012 - 2016

Collaboration

L'ALPC a travaillé en étroite collaboration avec les communautés économiques régionales (CER), les gouvernements et les parties prenantes concernées pour évaluer les besoins du secteur et les lacunes en termes de capacités techniques dans le foncier. Cet exercice a permis d'identifier les principaux domaines dont les capacités sont à développer, de même que les points d'entrée pour l'intervention éventuelle des acteurs.

Atelier de rédaction du projet de Lignes Directrices

Les Lignes Directrices ont été rédigées lors d'une session d'écriture assistée par une équipe restreinte d'experts africains provenant principalement d'universités et d'autres établissements d'enseignement supérieur

2016

Rédaction des Lignes Directrices

La rédaction des Lignes Directrices finales pour l'élaboration de curricula de formations sur la gouvernance foncière en Afrique. Les Lignes Directrices ont ensuite été soumises à un examen externe par une équipe d'experts et de parties prenantes.

2017

2017

Approbation par l'UA

Ensuite les Lignes Directrices ont été présentées à l'organe politique approprié de l'Union Africaine pour approbation et mise en œuvre.

Lire les directives complètes : nelga.uneca.org

Cadre et Lignes Directrices sur la Gouvernance Foncière

Reconnaître que les enjeux fonciers en Afrique sont uniques et complexes

Reconnaître l'évolution du pluralisme du régime foncier en Afrique

Mettre en évidence le rôle central du foncier dans le développement socio-économique du continent

Garantir les droits fonciers des femmes

Assurer un accès et/ou la possession équitable des terres et des droits de propriété pour tous

Tout en tenant compte des contextes locaux, il faut respecter les principes, engagements et normes continentaux et mondiaux

Considérer les problèmes actuels et émergents liés au foncier et aux ressources foncières

Reconnaître la nécessité pour les professionnels du foncier d'avoir des compétences multiples

Apprécier les opportunités offertes par l'urbanisation

Comprendre le fondement et la nature des conflits fonciers

Prendre en compte les principes de bonne gouvernance foncière

Reconnaître qu'une grande partie de la terre et des ressources naturelles sont partagées



Comment utiliser ce Manuel ?



Chaque chapitre aborde un thème central lié à la gouvernance foncière et fournit des Lignes Directrices. Examinez les listes des objectifs d'apprentissage fournies et sur la manière dont l'élaboration de curricula de formations pourrait aborder ce thème particulier! Pour une explication plus détaillée, voir les lignes directrices complètes.

Après avoir examiné l'évolution de la gouvernance foncière en Afrique, les Lignes Directrices examinent les programmes disponibles dans les établissements de formation et déterminent dans quelle mesure ils répondent ou non aux besoins du secteur. Les autres chapitres traitent des types de gouvernance foncière dans les zones rurales, urbaines et périurbaines, de la manière dont le genre détermine la tenure foncière, ainsi que des effets de l'environnement et du changement climatique sur le foncier. Les autres thèmes abordés dans les Lignes Directrices concernent le régime foncier et les droits de propriété, la recherche et l'innovation, ainsi que la manière dont les Lignes Directrices seront mises en œuvre à différents niveaux.

Après avoir parcouru chaque thème, soyez inspirés par des exemples de mise en œuvre de la révision des curricula de formation dans des projets récents.

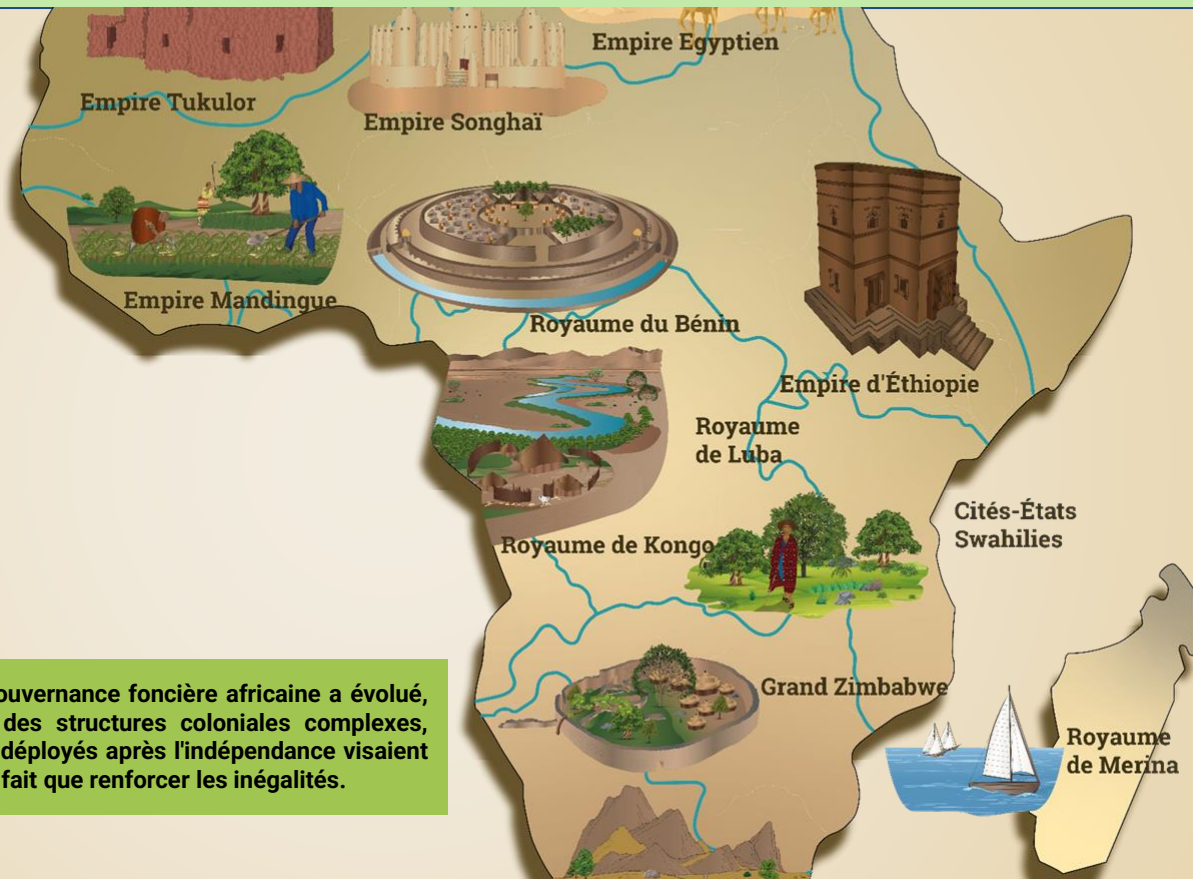
Ressources du manuel à outils:

Lisez les directives complètes sur nelga.uneca.org



Le manuel contient dix sections thématiques avec 26 lignes directrices. Utilisez les listes de contrôle à côté de chacune des lignes directrices pour guider la revue des curricula de formation sur la gouvernance foncière dans votre institution. Vous trouverez des rapports et des exemples dans le dossier de manuel.

Évolution de la Gouvernance Foncière en Afrique



Le premier thème aborde la manière dont la gouvernance foncière africaine a évolué, passant de systèmes précoloniaux divers à des structures coloniales complexes, perturbant les pratiques indigènes. Les efforts déployés après l'indépendance visaient à corriger les déséquilibres, mais n'ont souvent fait que renforcer les inégalités.

Évolution de la Gouvernance Foncière

Contexte précolonial

- ✓ Reconnaître la complexité et la multiplicité des systèmes fonciers coutumiers avant le colonialisme, influencés par les formations sociales, politiques et économiques.
- ✓ Comprendre comment les sociétés centralisées et communales ont organisé le contrôle des terres, ce qui a conduit à l'émergence de classes sociales.
- ✓ Dans les États féodaux, les dirigeants attribuaient des terres à l'élite politique, ce qui leur rapportait des revenus.
- ✓ Reconnaître le système d'échange par lequel les ouvriers et les paysans accédaient à la terre.
- ✓ S'informer sur le processus de prise de décisions relatives au foncier par les membres de la famille, les conseils d'anciens au niveau du village et des chefs coutumiers dans les communautés non centralisées.
- ✓ Comprendre le rôle des chefs traditionnels en tant qu'intercesseurs auprès des «dieux de la terre», de conférer des droits de propriété et de résoudre les conflits fonciers.
- ✓ Considérer l'évolution et la contestation des pouvoirs des chefs traditionnels avec l'augmentation des migrations et de la croissance démographique.
- ✓ Reconnaître la propriété foncière communale et l'accès à la terre des communautés pastorales.
- ✓ S'informer sur la façon dont l'expansion de l'islam a introduit de nouveaux régimes fonciers, en interagissant avec les coutumes locales et en façonnant la gestion des terres.
- ✓ Comprendre le dualisme foncier introduit par les régimes islamiques, notamment en Afrique du Nord, de l'Ouest et de l'Est, faisant que la terre soit soumise à diverses charges et taxes.



Ligne Directrice 1: Les programmes doivent prendre en compte l'évolution de la gouvernance foncière, l'émergence du pluralisme de la tenure foncière et son lien avec les réalités contemporaines.

Évolution de la Gouvernance Foncière

Contexte colonial

- ✓ Reconnaître la diversité des influences coloniales en Afrique, notamment britannique, française, belge, portugaise et espagnole.
- ✓ Analyser l'impact des lois coloniales sur les pratiques coutumières et religieuses existantes, conduisant à un système foncier pluraliste
- Reconnaître trois particularités foncières coloniales distinctes : les colonies de peuplement, les colonies concessionnaires et les zones de production paysanne.
- ✓ Découvrir le contrôle colonial des terres acquises par le biais d'accords, de conquêtes et d'appropriation, impliquant souvent une résistance violente
- ✓ Comprendre comment les terres ont été appropriées et attribuées aux colons pour le développement agricole, en particulier dans les régions où les structures politiques ne sont pas centralisées
- ✓ Reconnaître la prédominance de l'agriculture paysanne en Afrique de l'Ouest, transformée par l'administration indirecte et directe pour la production de cultures d'exportation.
- ✓ Étudier le système des concessionnaires dans les zones présentant un potentiel d'investissement dans l'agriculture, la sylviculture et l'exploitation minière, en vue d'une exploitation par des sociétés à charte
- ✓ Comprendre l'approche de l'administration coloniale en matière d'attribution de titres fonciers, réservant ceux-ci aux Européens et imposant aux Africains des droits d'usage coutumiers

Contexte post indépendance

- ✓ Comprendre la diversité des systèmes fonciers post-indépendance influencés par des voies idéologiques, y compris les économies de marché et les modèles socialistes
- ✓ Comprendre comment la colonisation a créé des complexités dans la gestion, l'attribution, le contrôle et l'accès aux terres
- ✓ Reconnaître les États dont les systèmes juridiques sont influencés par la loi islamique et qui mettent l'accent sur les droits de l'unité familiale.
- ✓ Reconnaître l'adoption de systèmes fonciers pluralistes - coutumiers, religieux et légaux - dans la plupart des pays africains après l'indépendance.
- ✓ Il convient de noter que les anciennes lois coloniales étaient souvent discriminatoires à l'égard des femmes, notamment en ce qui concerne les droits fonciers et l'héritage.
- ✓ Se concentrer sur la sécurisation des droits fonciers des communautés afin de les protéger de l'appropriation par les agences de l'État, les élites et les investisseurs étrangers
- ✓ Souligner la nécessité de réformer les programmes d'études en matière de gouvernance foncière afin de refléter les réalités de l'après-indépendance, y compris l'harmonisation des systèmes coutumiers et statutaires.
- ✓ Identifier les problèmes postérieurs à l'indépendance tels que les conflits sociaux, la spéculation foncière et l'accaparement des terres en raison de la croissance démographique et de l'urbanisation.

Industries et Programmes



Ce thème présente les éléments clés permettant d'identifier les besoins et les lacunes dans le secteur de la gouvernance foncière, en mettant l'accent sur l'élaboration de curricula de formation, le renforcement des capacités et l'adaptation permanente à l'évolution des besoins.

Industries et Programmes

Etape 1:

Identifier les besoins et les lacunes

✓ Évaluer les curricula de formation actuels en mettant l'accent sur les compétences techniques en matière d'arpentage, d'évaluation, d'administration foncière et d'aménagement du territoire.

✓ Évaluer si les programmes développent des compétences diverses en matière de planification, d'arpentage, de gestion foncière, de droit et de sciences sociales.

✓ L'accent est mis sur des politiques réactives, la technologie, l'efficacité des services, les droits de l'homme, l'équité, la responsabilité institutionnelle et la gestion durable des terres.

✓ Identifier les ressources éducatives libres sur des sujets pertinents tels que les SIG, le droit foncier, le régime foncier, l'évaluation, la gestion des installations et l'aménagement du territoire.

Etape 2:

Planifier des améliorations progressives

✓ Envisager des programmes thématiques plus larges dans des disciplines telles que le droit, la géographie, la sociologie et l'agriculture.

✓ Aborder la complexité et les défis de la gouvernance foncière qui ne sont pas couverts par les programmes de formation actuels.

✓ Incorporer des approches, des méthodologies et des apports novateurs des sciences sociales.

✓ Améliorer la compréhension des politiques foncières, des lois, de la gestion traditionnelle des terres, de l'adaptabilité à la technologie et de la gestion durable des terres.

Etape 3:

Examen des curricula en cours

✓ Les nouveaux curricula de formation seront soumis aux processus de validation et/ou d'approbation requis au niveau des États membres?

✓ Concevoir des formations de courte durée à l'intention des enseignants et des praticiens afin de suivre les progrès technologiques.

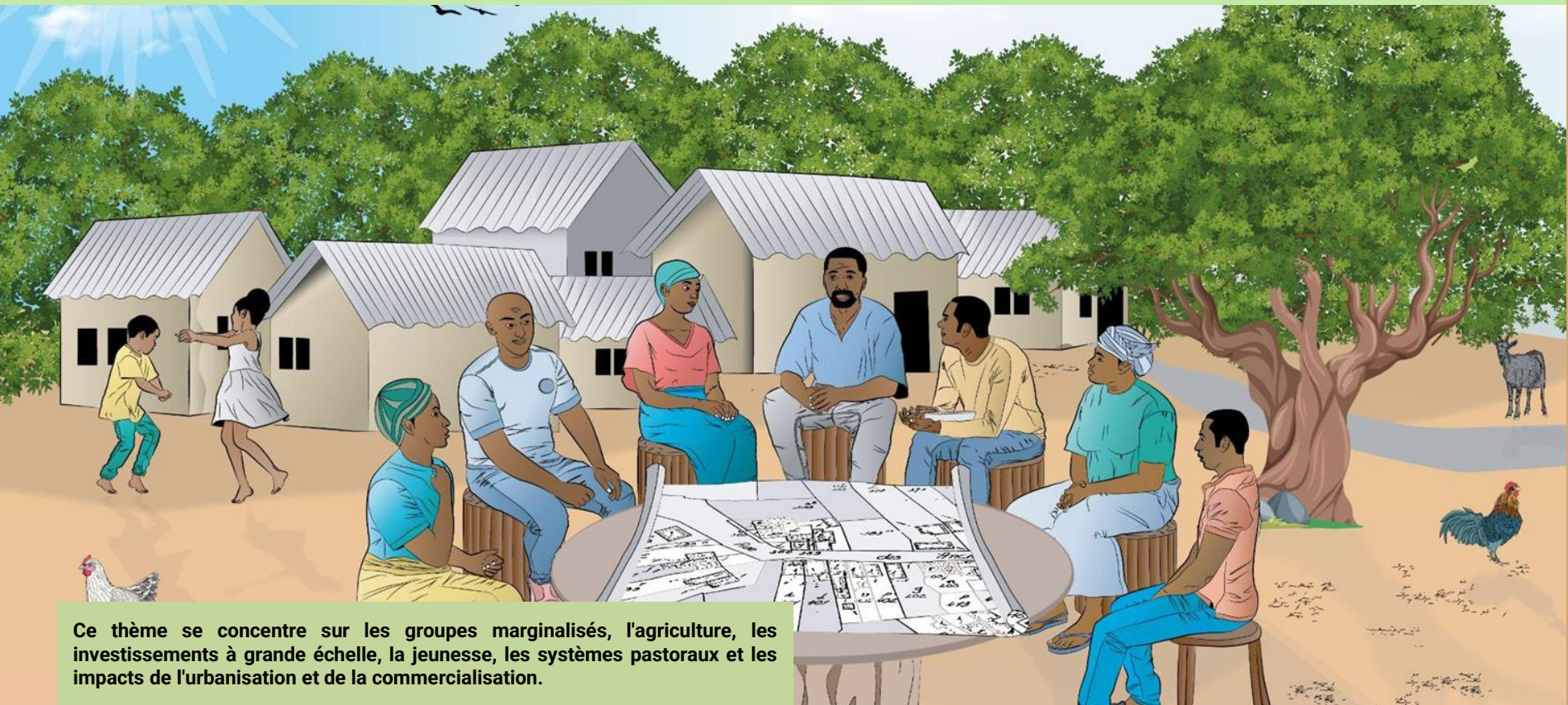
✓ Collaborer avec l'industrie pour identifier les domaines propices à la recherche au niveau de l'enseignement supérieur et définir des cours de courte durée pertinents.

✓ Revoir régulièrement les curricula de formation pour s'assurer qu'ils restent dynamiques et adaptés aux besoins.

✓ Équilibrer les intervalles de révision pour permettre une formation dont on peut tirer des leçons et tenir compte des avancées technologiques et contextuelles.

Ligne Directrice 2: Pour obtenir de bons résultats, la révision du curriculum de formations devrait être précédée d'une évaluation des besoins dominants du secteur. L'évaluation devrait être entreprise dans le cadre d'un effort multidisciplinaire et collaboratif entre les universités et le secteur. Un programme de recherche clair sur la gouvernance foncière se doit d'être élaboré dans les universités.

Gouvernance Foncière en Milieu Rural



Ce thème se concentre sur les groupes marginalisés, l'agriculture, les investissements à grande échelle, la jeunesse, les systèmes pastoraux et les impacts de l'urbanisation et de la commercialisation.

Gouvernance Foncière en Milieu Rural

- ✓ Reconnaître la diversité écologique de l'Afrique et ses implications pour les régimes fonciers.
- ✓ Comprendre l'impact des changements démographiques, de l'urbanisation et de la commercialisation de l'agriculture sur le régime foncier.
- ✓ Répondre à la nécessité d'harmoniser les systèmes de gestion foncière coutumiers et légaux.
- ✓ Œuvrer en faveur de la sécurisation de la propriété foncière et des ressources naturelles pour les groupes marginalisés, notamment les femmes, les personnes handicapées, les peuples autochtones et les éleveurs.
- ✓ Reconnaître légalement les droits collectifs et la propriété des terres et des ressources naturelles.
- ✓ Veiller à ce que le droit coutumier soit compatible avec les garanties constitutionnelles et statutaires relatives aux droits fonciers des femmes.
- ✓ Reconnaître que l'agriculture est essentielle au développement socio-économique, à la sécurité alimentaire et aux moyens de subsistance.
- ✓ S'attaquer à la pauvreté rurale et aux défis en matière de technologie, d'infrastructure et d'accès au marché.



Ligne Directrice 3: Les curricula de formations sur la gouvernance foncière dans le secteur rural doivent veiller à ce que les professionnels du foncier aient une connaissance approfondie des types de régimes fonciers nécessaires pour encourager des investissements importants dans les exploitations agricoles ; analyser la manière dont les droits de propriété affectent la capacité des groupes vulnérables à participer aux projets de développement agricole et à en bénéficier ; concevoir des programmes complémentaires nécessaires pour encourager les pratiques agricoles intelligentes face au climat ainsi que des liens entre la sécurité des droits de propriété et la production agricole.

Ligne Directrice 4: Les curricula de formations sur la gouvernance foncière doivent prêter attention à la promotion et à la compréhension de la légitimité des droits fonciers des groupes marginalisés et peuples autochtones en Afrique, vus sous le prisme des droits de l'homme et de leurs liens avec la spiritualité, l'identité culturelle et la sécurité alimentaire.

Gouvernance Foncière en Milieu Rural

- ✓ Former des professionnels à la cartographie et au zonage des terres agricoles et à l'aménagement du territoire rural.
- ✓ Comprendre le potentiel des investissements agricoles responsables à grande échelle
- ✓ Promouvoir l'application de principes pour des investissements responsables et inclusifs.
- ✓ Développer des compétences pour des négociations éclairées, la préparation de contrats et l'évaluation d'investissements à grande échelle.
- ✓ Relever le défi de l'accès des jeunes à la terre pour les possibilités d'emploi.
- ✓ Identifier les lacunes dans les connaissances relatives à l'accès des jeunes à la terre, à la sécurité foncière et aux incitations à l'engagement agricole.
- ✓ Élaborer des politiques permettant aux jeunes d'acquérir un régime foncier sûr.



Ligne Directrice 5: La recherche visant à générer des données et des options pour des modèles d'investissement viables afin de produire des résultats équitables doit être intégrée aux curricula de formation de la gouvernance foncière. De plus, les curricula devraient orienter le développement de formations et de compétences dans le domaine de la planification participative de l'utilisation des terres et du développement communautaire afin de garantir la sécurité alimentaire nationale et les moyens de subsistance en milieu rural en tant que partie intégrante des investissements agricoles responsables.



Gouvernance Foncière en Milieu Rural

- ✓ Reconnaître la contribution des éleveurs à l'économie et à la conservation des écosystèmes.
- ✓ Comprendre la dynamique du pastoralisme et les implications des changements d'utilisation des terres sur leurs moyens de subsistance.
- ✓ Promouvoir des politiques qui garantissent les droits fonciers des communautés pastorales.
- ✓ Comprendre les implications de l'urbanisation sur les systèmes fonciers.
- ✓ S'attaquer à l'émergence de marchés fonciers informels et aux changements d'affectation des terres agricoles en terres commerciales et résidentielles.
- ✓ Veiller à ce que les programmes d'études sur la gouvernance foncière couvrent les régimes fonciers, les droits des femmes et des groupes vulnérables, ainsi que les pratiques agricoles respectueuses du climat.

Ligne Directrice 6: Il est essentiel que les curricula en gouvernance foncière garantissent aux étudiants et professionnels du foncier une compréhension approfondie des dynamiques du pastoralisme et des écosystèmes dominants, prenant en compte les implications des changements de l'utilisation des terres sur l'accès aux pâturages et à l'eau et, finalement, aux moyens de subsistance.

Zones Urbaines et Périurbaines

Ce thème met en évidence les considérations essentielles pour relever les défis et saisir les opportunités d'une urbanisation rapide, de la dynamique périurbaine, des établissements informels, de l'aménagement du territoire et du financement du développement urbain dans les contextes africains.



Zones Urbaines et Périurbaines

- ✓ Reconnaître la prévalence des quartiers informels et des taudis dans les villes africaines.
- ✓ Relever les défis des taudis, notamment la sécurité d'occupation, les mauvaises conditions de vie et l'accès limité aux services.
- ✓ Intégrer des éléments du curricula de formations sur la gouvernance foncière qui reflètent les réalités de la vie urbaine et périurbaine en Afrique.
- ✓ Souligner l'importance de l'aménagement du territoire pour un développement urbain durable et équitable.
- ✓ Reconnaître la nécessité de plans globaux d'aménagement du territoire urbain et périurbain.



Ligne Directrice 7: Les curricula de formation devraient exposer les apprenants à des programmes qui les familiarisent avec les réalités des contextes urbain et périurbain en Afrique et, par conséquent, stimuler des solutions novatrices (sécurité de la tenure foncière pour le droit à la terre et au logement, et accès aux services tels que l'eau et l'électricité).



Zones Urbaines et Périurbaines

- ✓ S'assurer que les diplômés comprennent les différentes stratégies d'urbanisme pour une utilisation équitable des sols.
- ✓ Explorer le foncier en tant qu'outil de financement pour le développement durable des villes.
- ✓ S'assurer que les diplômés comprennent les différentes stratégies d'aménagement urbain pour une utilisation équitable des sols.
- ✓ Explorer le foncier en tant qu'outil de financement pour le développement durable des villes.
- ✓ Former aux options de financement basées sur la terre, telles que le partage de la valeur de la terre et l'imposition de la propriété.
- ✓ Discuter des partenariats public-privé en tant que méthode de promotion du logement durable et du développement urbain

Ligne Directrice 8: Il est important que les curricula de formation sur la gouvernance foncière traitent des différentes manières de financer le développement urbain de manière durable. Les apprenants devraient acquérir les compétences nécessaires aux métiers de fonctionnaire et de représentant du gouvernement pour appliquer des approches novatrices faisant appel à de nombreuses parties prenantes dans des projets de développement urbain.

Droits Fonciers des Femmes



Les curricula de formations devraient élargir l'ensemble des options, approches et solutions potentielles pour renforcer les droits des femmes à la terre en explorant les pratiques prometteuses en matière de droits fonciers des femmes. Ces meilleures pratiques devraient refléter la diversité du continent africain en incluant des pratiques issues de systèmes traditionnels spécifiques favorables aux femmes.

Droits Fonciers des Femmes

- ✓ Reconnaître que le genre est un facteur déterminant de la sécurité foncière.
- ✓ Comprendre les dynamiques de pouvoir fondées sur le genre dans les systèmes de gouvernance foncière.
- ✓ Développer une approche sensible au genre dans la formation et la recherche en matière de gouvernance foncière.
- ✓ Mettre l'accent sur les droits fonciers des femmes dans l'élaboration des curricula de formation.
- ✓ Reconnaître le rôle essentiel des femmes dans le développement socio-économique et l'agriculture.
- ✓ Relever les défis auxquels sont confrontées les femmes en matière de droits fonciers et leur impact sur la productivité agricole.
- ✓ Viser l'égalité des sexes en matière de droits fonciers pour la transformation de l'agriculture et la croissance économique.



Ligne Directrice 9: Les curricula de formations sur la gouvernance foncière en Afrique devraient reconnaître les contributions des femmes et faire en sorte que toutes les personnes, quel que soit leur sexe, bénéficient des politiques et des pratiques de développement et qu'elles leur permettent de s'émanciper.



Droits Fonciers des Femmes

- ✓ Examiner l'impact de la pénurie et de la demande de terres sur les relations foncières des femmes.
- ✓ Analyser l'intersection des lois formelles, des lois coutumières et des facteurs socio-économiques affectant les droits fonciers des femmes.
- ✓ Prendre en compte les contraintes politiques, juridiques, culturelles et socio-économiques spécifiques aux femmes.
- ✓ Harmoniser les incohérences entre les cadres juridiques afin de renforcer les droits fonciers des femmes.
- ✓ L'accent est mis sur les droits des femmes dans le contexte conjugal et les pratiques en matière d'héritage.
- ✓ Reconnaître la diversité des femmes et adapter les approches en conséquence.
- ✓ Assurer la représentation et la participation des femmes dans les processus de gouvernance foncière
- ✓ Les curricula de formation devraient encourager les solutions innovantes pour renforcer les droits fonciers des femmes.

Ligne Directrice 10: Les curricula devraient élargir la gamme d'options, d'approches et de solutions potentielles pour renforcer les droits fonciers des femmes en explorant les pratiques prometteuses en matière de droits fonciers des femmes. Ces meilleures pratiques devraient refléter la diversité du continent africain en incluant les pratiques issues de systèmes traditionnels spécifiques favorables aux femmes.

Environnement et Changement Climatique



Ce thème met l'accent sur la nécessité d'intégrer dans les curricula de formations sur la gouvernance foncière des connaissances approfondies sur les défis environnementaux, les impacts du changement climatique sur l'agriculture et les systèmes côtiers, et les effets des catastrophes naturelles sur les droits fonciers des communautés. Il souligne également l'importance de la gestion durable des terres et de la planification de la résilience face au changement climatique.

Environnement et Changement Climatique

- ✓ Reconnaître que les moyens de subsistance de l'homme dépendent de l'environnement.
- ✓ Comprendre la corrélation entre la sécurité d'occupation et le développement économique.
- ✓ Intégrer les principes de gestion de l'environnement et d'utilisation durable dans les curricula de formations.
- ✓ L'accent est mis sur les connaissances en matière de changement climatique liées à la gestion des terres dans le domaine de l'agriculture.
- ✓ Intégrer les efforts d'adaptation et les mesures de conservation agroécologique dans les curricula de formations.
- ✓ Mettre l'accent sur les politiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre provenant des systèmes agricoles.



Ligne Directrice 11: Les curricula de formation sur la gouvernance foncière doivent incorporer des connaissances sur les défis environnementaux qui ont conduit à la dégradation ou à l'épuisement des ressources en raison d'une pauvre gouvernance foncière, ainsi que des actions visant à restaurer l'intégrité des ressources naturelles et la gestion de l'environnement qui sont soutenues par les principes de gouvernance et d'utilisation durable. En outre, les curricula doivent améliorer les connaissances (administratives, juridiques, de planification et de gestion et comportementales) des entités traditionnelles et officielles chargées de la gestion et de la gouvernance des ressources naturelles dans le cadre de divers régimes de tenure foncière.

Environnement et Changement Climatique

- ✓ Comprendre les impacts intenses du changement climatique sur les zones côtières de faible altitude et les îles.
- ✓ Intégrer des stratégies fondées sur la nature dans l'élaboration de plans de résilience pour les côtes et les îles.
- ✓ Préparer les professionnels à protéger les communautés des effets du changement climatique.
- ✓ Reconnaître l'augmentation des phénomènes météorologiques graves due au changement climatique.
- ✓ Aborder l'impact des catastrophes naturelles sur les droits fonciers des communautés et les migrations.
- ✓ L'accent est mis sur les mesures d'atténuation et la résilience des communautés dans les zones exposées aux catastrophes.

Ligne Directrice 12: Les curricula doivent être axés sur les connaissances en matière de changement climatique liées aux pratiques de gestion des sols qui soutiennent les efforts d'adaptation dans l'agriculture, les actions de conservation agroécologique et les politiques appuyant la réduction des émissions de gaz à effet de serre provenant des systèmes agricoles.

Environnement et changement climatique

- ✓ Mettre l'accent sur l'éligibilité au financement climatique par le biais de normes de gestion de l'environnement et des ressources naturelles.
- ✓ Combiner les interventions en matière de régime foncier et de réglementation foncière pour la conservation et l'utilisation durable.
- ✓ Sensibiliser à la cartographie, à la démarcation et à la délimitation des terres vulnérables au changement climatique.
- ✓ Préparer les professionnels de l'aménagement du territoire à comprendre la valeur de ces activités dans les contextes industriels.



Ligne Directrice 13: Pour mieux servir le secteur, les professionnels de l'aménagement du territoire doivent comprendre la valeur ajoutée de la cartographie, de la démarcation et de la délimitation des terres vulnérables aux effets du changement climatique, notamment aux inondations, au déplacement de populations et à la perte de terres pour les communautés.

Conflits et Gouvernance Foncière



Ce thème souligne l'importance de comprendre, d'analyser et de gérer efficacement l'escalade des conflits fonciers en Afrique, en tenant compte de leurs types, de leurs causes, de leurs étapes et de leurs impacts. Il met également en évidence le rôle de la terre dans la dynamique du pouvoir et la nécessité de mettre en place des mécanismes inclusifs de résolution des conflits.

Conflits et Gouvernance Foncière

- ✓ Reconnaître l'augmentation des conflits liés à la terre et aux ressources naturelles en Afrique.
- ✓ Comprendre le rôle de l'héritage colonial, de la propriété privée et de la diminution de la disponibilité des terres dans ces conflits.
- ✓ Préparer les professionnels de l'aménagement du territoire à gérer et à résoudre efficacement les conflits.
- ✓ Identifier les différents types de conflits fonciers, y compris les conflits liés à la propriété, à la propriété privée, à la propriété commune et à l'État.
- ✓ Préparer les professionnels de l'aménagement du territoire à analyser et à gérer différents types de conflits.
- ✓ Comprendre les causes politiques, économiques, socioculturelles et autres des conflits fonciers.
- ✓ Reconnaître les éléments déclencheurs des conflits fonciers, tels que la pression accrue sur les terres, les impacts climatiques et le pluralisme juridique.



Ligne Directrice 14: Les curricula de formations doivent préparer les professionnels du foncier à analyser la nature des conflits dans leurs zones d'intervention et à élaborer une typologie appropriée de la gestion foncière.

Conflits et Gouvernance Foncière

- ✓ Informer sur les différentes phases des conflits fonciers, y compris les phases de pré-conflit, de confrontation, de crise, d'issue et de post-conflit.
- ✓ Préparer les professionnels de l'aménagement du territoire à identifier et à intervenir de manière appropriée aux différents stades du conflit.
- ✓ Reconnaître l'impact social et économique des conflits violents sur les communautés.
- ✓ L'accent est mis sur les effets des conflits sur les femmes et les enfants, ainsi que sur les populations déplacées.
- ✓ Comprendre comment l'accès à la terre est lié au pouvoir et à l'influence politiques.
- ✓ Sensibiliser à l'utilisation abusive du pouvoir politique dans la gestion des terres.
- ✓ Mettre l'accent sur des politiques foncières inclusives qui réduisent les conflits.



Ligne Directrice 15: Les curricula de formations sur la gouvernance foncière se doivent de souligner les effets des conflits sur le bien-être social et économique des communautés ainsi que sur la manière dont ils ruinent le développement, et devraient tirer des enseignements des meilleures pratiques.

Ligne Directrice 16: Les curricula de formations devraient inclure un apprentissage des politiques foncières qui sont inclusives et qui prennent en compte les divers intérêts liés à la terre pour contribuer à la réduction des conflits fonciers. Cela devrait aller de pair avec la priorisation des investissements dans la gestion foncière dans les plans de développement nationaux et infranationaux.

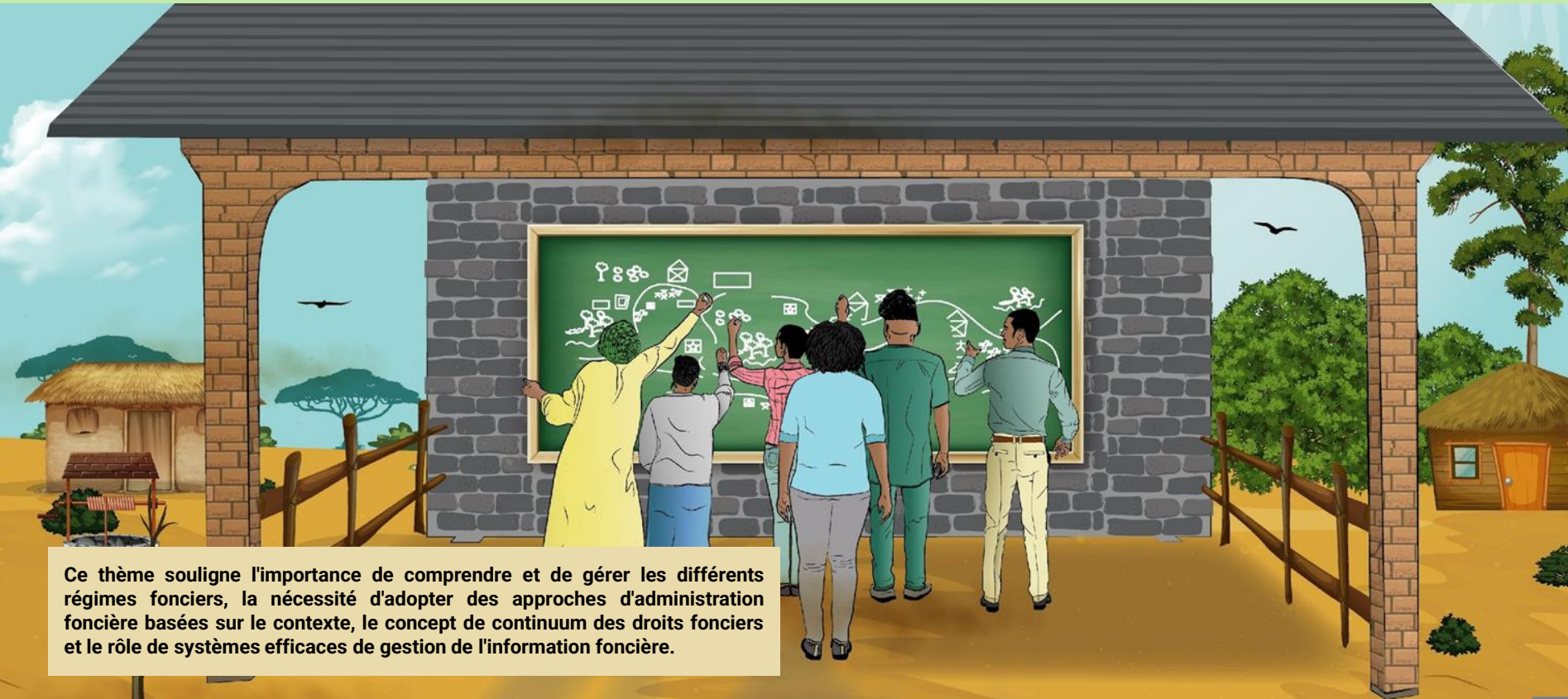
Conflits et Gouvernance Foncière



- ✓ Donner la priorité aux investissements dans la gestion des terres afin de prévenir les conflits.
- ✓ Reconnaître l'efficacité des modes traditionnels et alternatifs de résolution des conflits fonciers.
- ✓ Veiller à ce que ces mécanismes soient inclusifs et adaptés à tous les membres de la communauté, y compris les femmes.
- ✓ Fournir aux étudiants des connaissances sur les changements historiques en Afrique et sur la relation entre la terre, le pouvoir et la polarisation ethnique.
- ✓ Atteindre les compétences nécessaires pour gérer les complexités des systèmes fonciers africains et la dynamique du pouvoir

Ligne Directrice 17: Lorsque les professionnels du foncier connaissent les différents facteurs qui déclenchent les conflits fonciers et la manière dont ils peuvent être résolus, et plus particulièrement, comment des systèmes alternatifs de résolution des conflits fonciers peuvent être intégrés dans le régime national de résolution des conflits, ils peuvent s'acquitter de leurs tâches plus efficacement.

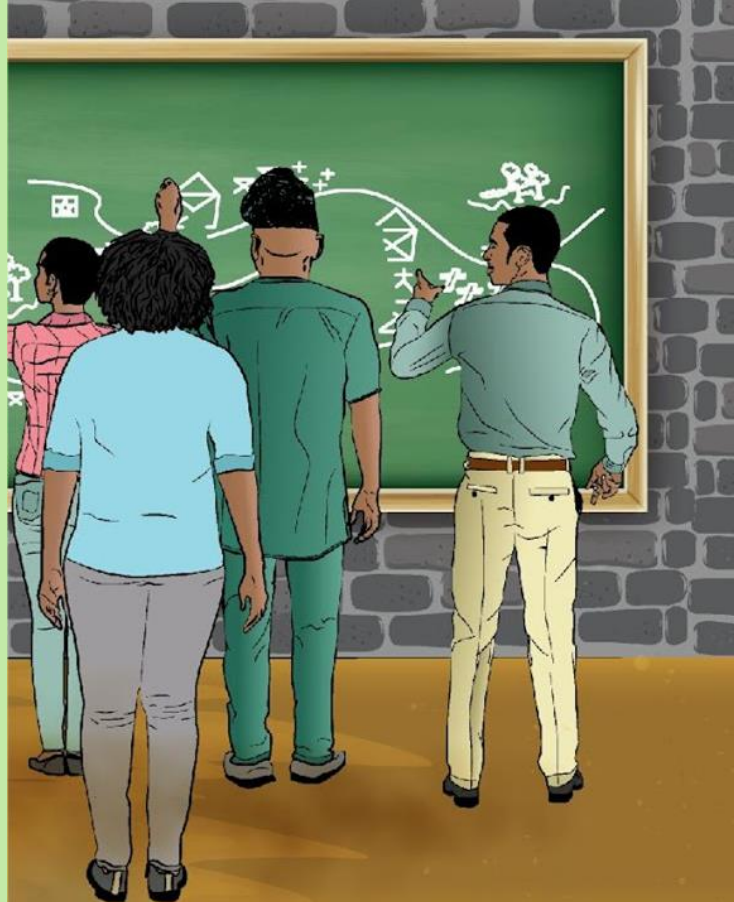
Droit Foncier et Droits de Propriété



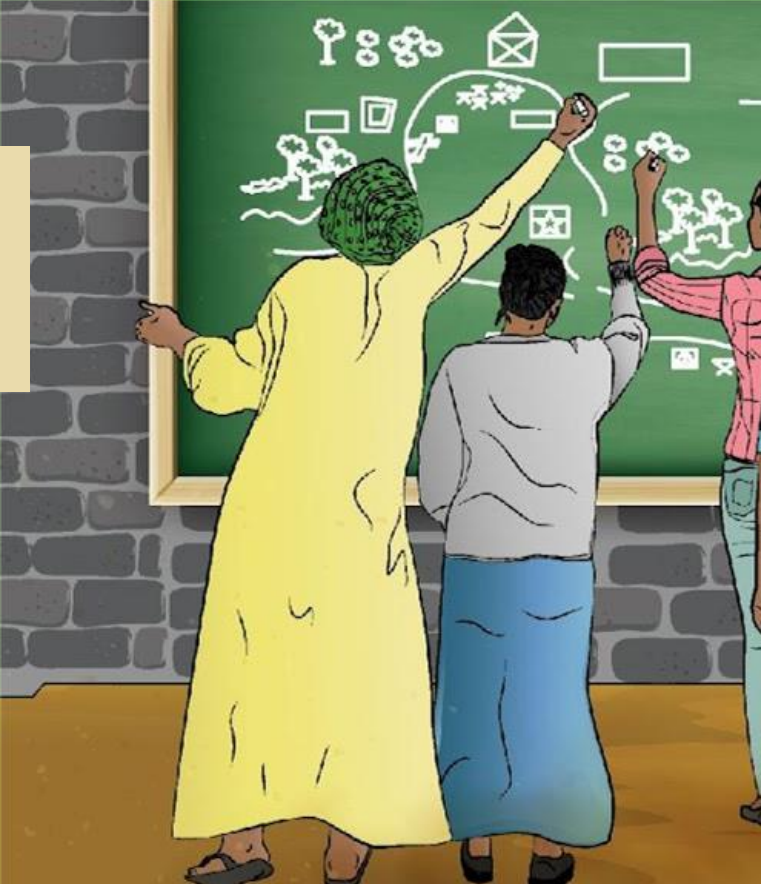
Ce thème souligne l'importance de comprendre et de gérer les différents régimes fonciers, la nécessité d'adopter des approches d'administration foncière basées sur le contexte, le concept de continuum des droits fonciers et le rôle de systèmes efficaces de gestion de l'information foncière.

Droit foncier et droits de propriété

- ✓ Reconnaître le défi en matière de sécurisation des droits fonciers relatifs aux zones urbaines et périurbaines et les zones rurales les plus productives.
- ✓ Comprendre la corrélation entre la sécurité de la tenure foncière et le développement économique.
- ✓ Reconnaître les différentes formes de sécurisation foncière au-delà des droits fonciers formels, y compris les locations à long terme et les titres communautaires.
- ✓ Sensibiliser à l'importance de la sécurité foncière et de l'application des lois foncières.
- ✓ Reconnaître qu'une bonne administration foncière est essentielle à la bonne gouvernance.
- ✓ Comprendre que de nombreux pays africains utilisent des systèmes d'enregistrement foncier obsolètes.



Ligne Directrice 18: Une urbanisation positive se produit lorsque les personnes se sentent en sécurité. Les professionnels du foncier doivent impérativement reconnaître et comprendre toutes les formes de régimes fonciers légitimes, telles que les droits formels, le régime foncier coutumier et le régime informel.



Droit Foncier et Droits de Propriété

- ✓ Envisager des approches contextuelles de l'administration foncière pour divers types de régimes fonciers.
- ✓ Sensibiliser à l'importance de la sécurité foncière et de l'application des lois foncières.
- ✓ Reconnaître qu'une bonne administration foncière est essentielle à la bonne gouvernance.
- ✓ Comprendre que de nombreux pays africains utilisent des systèmes d'enregistrement foncier obsolètes.
- ✓ Envisager des approches contextuelles de l'administration foncière pour divers types de régimes fonciers.
- ✓ Se concentrer sur des solutions rapides et participatives, abordables et flexibles.
- ✓ Sensibiliser au concept de continuum des droits fonciers, des droits formels aux droits informels.
- ✓ Comprendre que la « propriété absolue enregistrée » n'est pas la seule forme légitime de droits fonciers.

Ligne Directrice 19: Des approches d'administration foncière adaptées au contexte peuvent être mises en œuvre pour la régularisation de la tenure foncière individuelle, l'enregistrement de la tenure foncière coutumière et l'enregistrement des zones d'habitation informelles. Les curricula de formations sur la gouvernance foncière devraient prêter une attention particulière au caractère unique des contextes et à l'importance d'adopter des méthodes appropriées d'administration foncière.

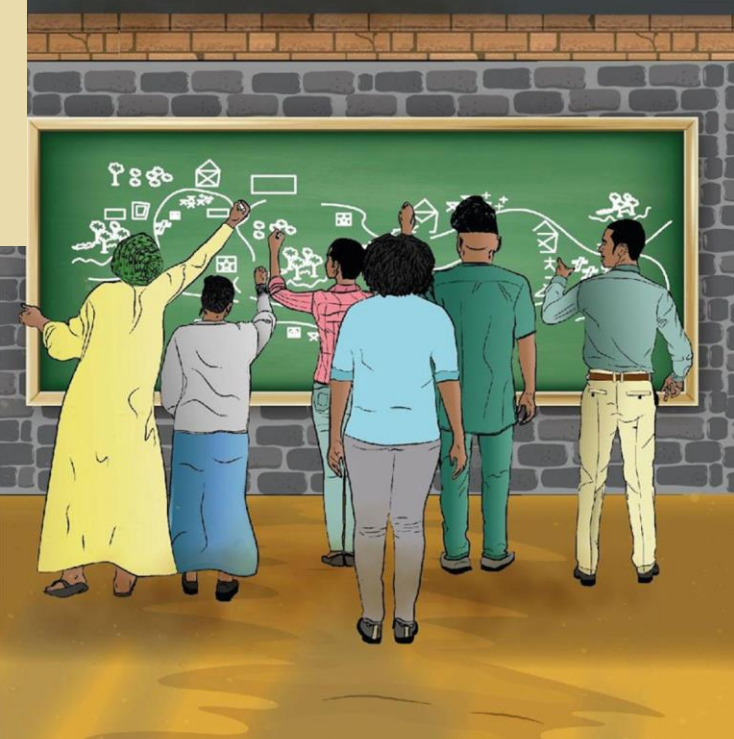
Droit Foncier et Droits de Propriété

- ✓ Comprendre que la « propriété absolue enregistrée » n'est pas la seule forme légitime de droits fonciers.
- ✓ Reconnaître la diversité des régimes fonciers appropriés en fonction de la situation.
- ✓ Souligner l'importance d'une gestion efficace de l'information foncière.
- ✓ Plaider en faveur de la modernisation et de l'informatisation des systèmes d'information foncière.
- ✓ Encourager la conception et la mise en œuvre innovantes de **systèmes de gestion de l'information foncière (SGIF)** adaptés au contexte.
- ✓ Veiller à ce que les étudiants soient en mesure d'améliorer les systèmes d'information foncière pour les rendre plus efficaces, plus abordables et plus accessibles.
- ✓ Veiller à ce que les professionnels du foncier reconnaissent toutes les formes de régimes fonciers légitimes.
- ✓ Préparer les étudiants à servir efficacement les communautés en comprenant la diversité des droits fonciers.



Ligne Directrice 20: Le concept de continuum de droits favorise une approche flexible de la gestion des droits fonciers et permet l'enregistrement de tous les types de relations entre les personnes et la terre. Lorsque les étudiants et les praticiens apprécient cette flexibilité des droits fonciers, ils sont mieux préparés à servir les communautés.

Droit Foncier et Droits de Propriété



- ✓ Comprendre que la « propriété absolue enregistrée » n'est pas la seule forme légitime de droits fonciers.
- ✓ Reconnaître la diversité des régimes fonciers appropriés en fonction de la situation.
- ✓ Souligner l'importance d'une gestion efficace de l'information foncière.
- ✓ Plaider en faveur de la modernisation et de l'informatisation des systèmes d'information foncière.
- ✓ Encourager la conception et la mise en œuvre innovantes de **systèmes de gestion de l'information foncière (SGIF)** adaptés au contexte.
- ✓ Veiller à ce que les étudiants soient en mesure d'améliorer les systèmes d'information foncière pour les rendre plus efficaces, plus abordables et plus accessibles.
- ✓ Veiller à ce que les professionnels du foncier reconnaissent toutes les formes de régimes fonciers légitimes.
- ✓ Préparer les étudiants à servir efficacement les communautés en comprenant la diversité des droits fonciers.

Ligne Directrice 21: Les curricula sur la gouvernance foncière devraient inclure une formation sur le développement de systèmes de gestion de l'information foncière (SGIF) abordables, accessibles et adaptés aux circonstances spécifiques de l'Afrique.

Recherches et Innovation



Ce thème présente les domaines et les principes clés pour développer un cadre solide de recherche et d'innovation dans le contexte de la gouvernance foncière en Afrique.

Recherches et Innovation

- ✓ Intégrer l'innovation dans l'élaboration des curricula de formations sur la gouvernance foncière.
- ✓ Adopter de nouvelles approches et de nouveaux outils multidisciplinaires.
- ✓ Contrôler et améliorer en permanence les nouvelles approches.
- ✓ Renforcer les capacités de recherche sur la gouvernance foncière en Afrique.

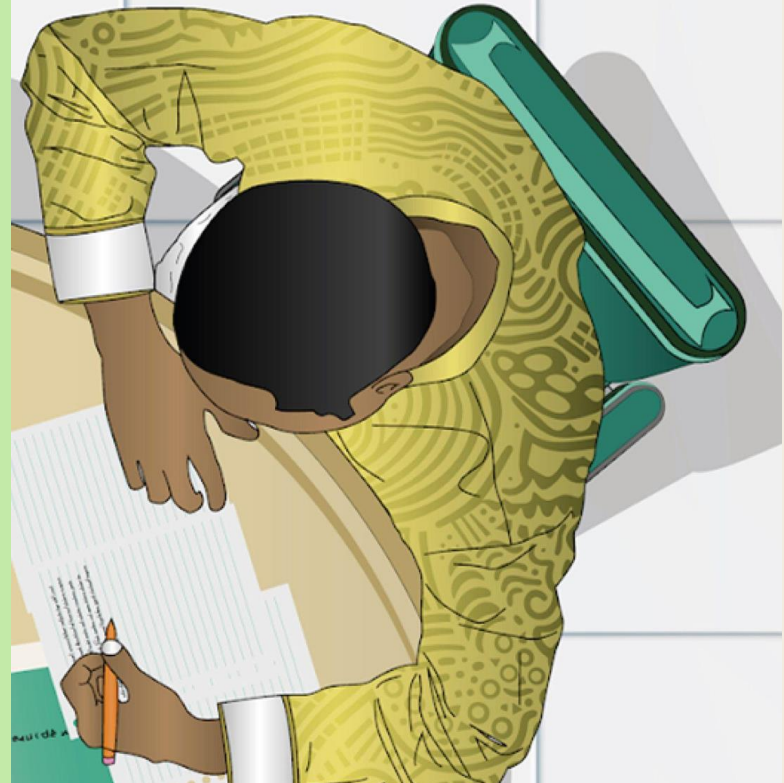


Ligne Directrice 22: La recherche et l'innovation visant à améliorer la compréhension, la résolution de problèmes et la promotion d'une gouvernance foncière responsable et efficace se doivent d'être reconnues et intégrées dans les curricula.

Ligne Directrice 23: Les gouvernements, les établissements de formation sur le foncier et les universités, ainsi que les partenaires de développement de l'Afrique, doivent prioriser et investir de manière substantielle dans les programmes de recherche et d'innovation du domaine foncier.

Recherches et Innovation

- ✓ Mettre en œuvre divers modules de recherche dans les curricula de formation.
- ✓ Mettre en place des programmes et des centres de recherche sur le foncier.
- ✓ Orienter le financement vers ces centres et institutions.
- ✓ Encourager les partenaires multilatéraux et bilatéraux à soutenir ce renforcement des capacités.



Ligne Directrice 24: Bien que la spécialisation de la recherche occupe une place importante dans la compréhension plus approfondie des domaines d'intervention particuliers, l'adoption d'une approche multidisciplinaire coordonnée dans le cadre d'un programme convenu de recherche et d'innovation sur le foncier est vitale pour que les curricula stimulent une gouvernance foncière efficace et durable.

Recherches et Innovation

- ✔ Opter pour une recherche de haute qualité afin d'améliorer les curricula de formation en matière de gouvernance foncière.
- ✔ Accroître la contribution globale des universitaires africains à la recherche foncière.
- ✔ Remédier au manque d'investissement dans les centres de recherche et le financement de la recherche.
- ✔ Se concentrer sur la recherche nuancée en matière de gouvernance foncière, y compris les dimensions liées au genre.
- ✔ Encourager l'internalisation des résultats de la recherche pour alimenter les actions politiques.
- ✔ Utiliser des approches interdisciplinaires pour une recherche approfondie sur le foncier.
- ✔ Mener des recherches pratiques reflétant les perspectives des parties prenantes.
- ✔ Développer une recherche de qualité pour alimenter la formation des professionnels en milieu de carrière.
- ✔ Étudier les systèmes de gouvernance foncière, les problèmes et les bonnes pratiques.

Ligne Directrice 25: Les établissements d'enseignement se doivent d'adopter, d'approfondir et d'intensifier ces approches et, au moyen de la recherche et de l'innovation, d'en proposer de nouvelles afin qu'elles soient mises en œuvre avec succès, à grande échelle, dans les contextes locaux.

Ligne Directrice 26: Il sera nécessaire d'allouer un financement prioritaire aux centres, universités et établissements de formation engagés dans la recherche sur la gouvernance foncière. Les partenaires multilatéraux et bilatéraux de l'Afrique sont également encouragés à prêter une attention particulière à ce déficit de capacités dans leurs plans de mobilisation de ressources.

Opérationnalisation des Lignes Directrices



De nombreux acteurs sont impliqués dans l'adoption des lignes directrices aux niveaux local, national et régional, et nous avons tous un rôle à jouer. Lisez des exemples de pays qui ont bénéficié des Lignes Directrices pour des curricula de formation révisés.

Opérationnalisation des Lignes Directrices

Les institutions régionales

- ✓ Suivre les performances des lignes directrices en matière d'avancement de la gouvernance foncière en Afrique.
- ✓ Impliquer les universités africaines, l'ALPC et les partenaires de développement dans ce processus.
- ✓ Veiller à ce que les lignes directrices soient validées et approuvées au niveau des États membres.
- ✓ Il incombe à l'Union africaine de superviser la mise en œuvre des lignes directrices et d'utiliser le retour d'information pour définir de nouvelles orientations politiques.
- ✓ Il incombe aux communautés économiques régionales (CER) de diffuser et de sensibiliser les États membres à ces lignes directrices.
- ✓ Mettre en place des plates-formes de partage des enseignements et de collaboration.
- ✓ Le Centre africain de politique foncière et NELGA sensibiliseront les acteurs régionaux et nationaux par le biais de forums stratégiques.
- ✓ Utiliser les institutions régionales pour la formation des formateurs.





Opérationnalisation des Lignes Directrices

Les institutions nationales

- ✓ Permettre aux institutions africaines de gérer les changements et les réformes en matière de gouvernance foncière.
- ✓ Contrôler et évaluer en permanence la mise en œuvre des lignes directrices.
- ✓ Obtenir le soutien de diverses institutions pour la formation des professionnels du foncier.
- ✓ Obtenir un retour d'information sur les performances des diplômés de ces secteurs.
- ✓ Octroi de ressources, sensibilisation, élaboration et mise en œuvre de curricula de formation.
- ✓ Fournir un soutien politique, des ressources financières et de la sensibilisation.
- ✓ Jouer un rôle central dans la mise en œuvre des lignes directrices à différents niveaux.
- ✓ Élaborer un programme complet d'information et de sensibilisation.
- ✓ Institutions cibles pour la diffusion des lignes directrices.
- ✓ Utiliser les sites web et les médias sociaux pour la promotion des lignes directrices.

Opérationnalisation des Lignes Directrices

Universités et autres établissements de formation

- ✓ Mettre en place des comités pour l'élaboration et la mise en œuvre de curricula de formations sur la base des lignes directrices.
- ✓ Mettre en place un système bien coordonné pour soutenir la mise en œuvre des lignes directrices sur les curricula de formation en matière de gouvernance foncière.
- ✓ Contrôler et évaluer en permanence la mise en œuvre des lignes directrices.
- ✓ Utiliser le cadre et les lignes directrices de la politique foncière pour former le personnel aux réformes foncières.
- ✓ Mettre en place des projets pilotes pour tester les lignes directrices sur les nouveaux curricula et les curricula existants.
- ✓ Sensibiliser les organes d'approbation des universités et leur fournir les ressources nécessaires.
- ✓ Collaborer avec le gouvernement, le secteur privé, la société civile et les autorités traditionnelles.



Meilleures pratiques issues de certains pays: le cas du Cameroun



En avril 2022, un atelier s'est tenu à Yaoundé pour réviser les programmes du Master professionnel en cartographie, systèmes d'information géographique et télédétection appliqués à la gestion durable des terres. Il a été reconnu que le diplôme, bien qu'initialement généraliste, avait besoin d'être spécialisé pour répondre aux demandes non satisfaites de l'Afrique centrale en matière de gouvernance foncière. Ce besoin a été souligné par l'intérêt accru de la région et de l'Union africaine pour la sécurisation des droits fonciers en vue du développement économique.

TIP

Notre curricula de formation en gouvernance foncière doit aligner le diplôme sur les besoins pratiques, en le rendant plus spécialisé et étroitement lié aux questions de gouvernance foncière, reflétant ainsi le passage d'une perspective purement technique à une perspective intégrant de fortes dimensions sociales, juridiques et culturelles.

Les présentations et les discussions au cours de l'atelier ont souligné la nécessité de restructurer le programme de formation afin de mieux prendre en compte les aptitudes et les compétences pratiques requises sur le marché du travail, en particulier en ce qui concerne la gouvernance foncière. L'accent a été mis sur la nécessité de rendre le programme moins théorique et plus pratique, en mettant l'accent sur l'apprentissage interdisciplinaire qui combine la géographie, le droit, la sociologie et la technologie.

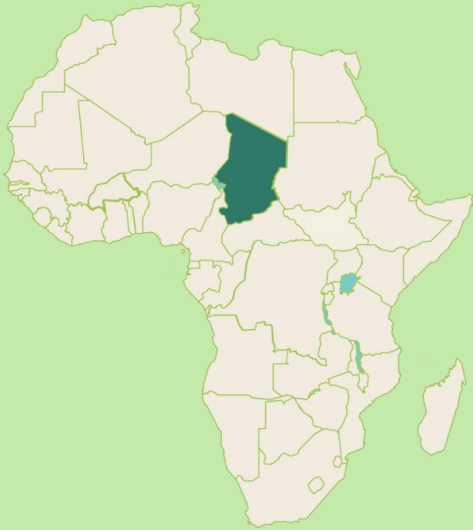
L'atelier a souligné l'importance d'aborder l'applicabilité réelle des outils géomatiques aux questions foncières, telles que le régime foncier, les droits et la prévention des conflits. Les participants ont plaidé en faveur de l'intégration des thèmes liés à la gouvernance foncière dans les programmes d'études, en soulignant l'importance de la collecte de données sur le terrain, de la cartographie participative et des aspects socio-anthropologiques de l'utilisation des terres.

Ressources du manuel à outils:

Lisez les directives complètes sur nelga.uneca.org



Le cas du Tchad



Les Lignes Directrices pour l'élaboration de programmes d'études sur la gouvernance foncière en Afrique sont élaborées pour appuyer la mise en œuvre de la Déclaration de l'UA sur les enjeux et les défis fonciers en Afrique, en particulier l'appel lancé aux États Membres : "Bâtir des capacités humaines, financières et techniques suffisantes pour soutenir l'élaboration de politiques foncières et leurs mises en œuvre. De ce fait, nous avons revisité notre offre de formation en Gestion Foncière qui existait dans notre université depuis plusieurs années. Ainsi l'accent est mis sur les lignes directives suivantes:

TIP

La connaissance de la gouvernance est la condition sine qua none pour tout développement. La formation des cadres imbus en ces connaissances est indispensable pour impulser les lignes directives en milieu universitaire afin de les pratiquer sur le terrain.

- Evolution de la gouvernance foncière - Ligne directrice 1 ;
- Gouvernance foncière dans les zones rurales - Ligne directrice 3 ;
- Zones urbaines et périurbaines -Ligne directrice 7 ;
- Droits fonciers des femmes -Ligne directrice 9 ;
- Environnement, changement climatique et patrimoine foncier - Ligne directrice 11 ;
- Les programmes de formation à la gouvernance foncière au Tchad ont mis un accent particulier sur la connaissance du changement climatique en relation avec les pratiques de gestion foncière - Ligne directrice 12

Conformément à ces lignes directrices, le contenu de nos programmes de formation a été revue et renforcé.



Le cas de la République Démocratique du Congo (RDC)



L'Université de Kinshasa, à travers le département des Géosciences (Géomatique), a mis en place un curriculum de master professionnel en gestion foncière lors d'un atelier en octobre 2023.

Le Département des Géosciences de la Faculté des Sciences et Technologies de l'Université de Kinshasa organise 3 cours de géomatique:

- Aménagement du territoire et urbanisme
- Climatologie, changement climatique et gestion des ressources en eau
- Géomatique appliquée

TIP

Se référant aux intitulés de formation en lien avec les lignes directrices de l'Union Africaine, il impérieux de penser à un programme de formation qui mettra en exergue les acteurs et praticiens du foncier pour éviter les conflits et assurer une gestion foncière durable.

Dans toutes ces filières, il n'y a que dans la filière Aménagement du Territoire et urbanisme où nous trouvons deux cours ayant trait au foncier, dont « la législation foncière et la gestion foncière ». Pourtant cette question devrait être l'une des priorités étant donné l'importance capitale de la question foncière.

Le programme mis en place en géomatique formera des apprenants dans l'utilisation des outils de la géomatique appliquée à l'Aménagement du territoire, à l'urbanisation, à la cartographie, à l'analyse spatiale, au changement climatique et à la géomorphologie. Il aura une orientation forte sur les connaissances techniques de la cartographie et de la télédétection avec la gestion des données spatiales pour l'amélioration de la prise de décisions.



Le cas de L'Éthiopie



L'université de Woldia a procédé à une évaluation des besoins en vue de l'ouverture d'une maîtrise en immobilier et en évaluation foncière.

L'Éthiopie est l'un des pays en développement qui connaît une forte urbanisation, un développement rapide des infrastructures et un marché de l'immobilier. Toutefois, ce développement n'a pas été soutenu par des processus d'évaluation foncière et immobilière appropriés. Ce qui est l'une des principales raisons de l'absence de bonne gouvernance dans le pays.

TIP

Une étude d'évaluation des besoins est un outil puissant pour clarifier et valider les besoins des parties prenantes et des organismes concernés dans le domaine de l'immobilier et de l'évaluation foncière et sera nécessaire pour prendre des décisions éducatives judicieuses.

Parmi les différents facteurs à l'origine de cette mauvaise évaluation des terres et des biens immobiliers, le manque de professionnels bien formés est le principal, alors qu'il est considéré comme un outil indispensable à un gouvernement pour influencer le développement.

L'un des principaux objectifs du programme de maîtrise est de rendre le programme pertinent et d'atteindre les objectifs souhaités, et de s'assurer que les diplômés de ce programme seront compétents, habiles et bien informés afin qu'ils puissent exercer un impact remarquable sur l'élaboration des politiques relatives à l'immobilier et à l'évaluation foncière.



Le cas de la Gambie



Pour proposer des solutions à long terme, la faculté d'ingénierie et d'architecture, et plus particulièrement le département de planification et de conception, doit être obligée de concevoir des programmes d'études gradués de 3 mois, 6 mois et 2 ans pour obtenir un certificat ou un diplôme d'études supérieures en gestion et administration foncières en Gambie. Actuellement, à l'Université de Gambie, aucune formation de ce type n'est proposée en dehors du programme de planification et de conception. Par conséquent, le pays manque de ressources humaines dans ce domaine.

TIP

Vous pouvez également envisager une approche pluridisciplinaire et rechercher d'autres unités d'enseignement dans les domaines des sciences sociales et humaines.

L'objectif est de s'assurer d'une large participation depuis la base de des comités de développement des villages, de prendre en compte les conseils locaux, jusqu'au plus haut niveau du gouvernement central, afin de soutenir le processus de décentralisation du gouvernement, en accordant une attention particulière à l'inclusion des femmes dans les processus de prise de décision.



Le cas de la Guinée

En janvier 2021, s'est tenu à Kindia (République de Guinée), avec l'appui technique et financier du DAAD et de la GIZ, l'atelier régional sur « la gouvernance foncière en Guinée » avec le Réseau NELGA de l'Afrique de l'Ouest Francophone. L'atelier a vu la participation d'experts sous-régionaux du Réseau NELGA en Afrique de l'Ouest francophone et d'une variété d'acteurs nationaux de divers secteurs, y compris des universitaires locaux. Les discussions et les échanges de l'atelier ont abouti à un certain nombre de résultats majeurs, notamment :

Des présentations enrichissantes, destinées à alimenter la réflexion et à éclairer la revue et la validation des projets, ont été faites sur les thèmes suivants :

- La reformulation de l'intitulé du Master en passant de « Master en Gouvernance Foncière » au « Master en Gouvernance Foncière, Urbanisation, Exploitation Minière et Agricole » (MaGoF/UEMA);
- La revue/formulation des curricula du Master à travers la définition des Unités d'enseignements ainsi que leurs éléments de contenus;
- La validation des curricula révisés;
- Élaboration du répertoire des ressources humaines potentielles disponibles à l'échelle nationale et sous-régionale ;
- Le renouvellement de l'engagement du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique à soutenir toutes les initiatives de développement scientifiques innovantes de l'université tel que ce projet de Master ;
- L'engagement des experts présents du Réseau NELGA à accompagner l'Université de Kindia à travers leur contribution à l'animation de ce master.

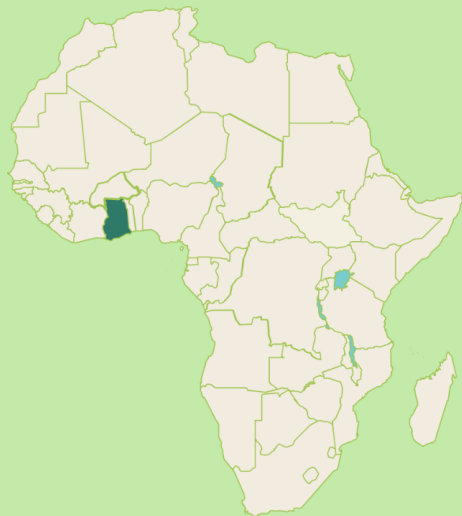


TIP

Une fois que tous les amendements et corrections ont été incorporés dans le document de projet du programme de formation, les autorités de l'enseignement supérieur doivent s'efforcer d'obtenir l'ordre de reconnaissance et l'autorisation d'ouvrir le programme de formation auprès du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.



Le cas du Ghana



Le projet de révision des curricula a commencé en 2020 par la révision du curriculum de formation pour un doctorat en gestion et gouvernance foncières. Les lignes directrices du Centre africain de politique foncière (ALPC) sur l'élaboration des curricula de formation ont été examinées et les principales exigences ont été intégrées dans la première version du curriculum de formation. Par la suite, les lignes directrices ont été présentées lors d'un atelier de validation et des modifications ont été apportées à l'idée de projet pour mieux refléter les lignes directrices.

TIP

Assurez-vous de l'utilité du parcours à mettre en place et préparez-vous à de multiples points d'approbation. Il faut également prévoir suffisamment de temps pour les ajustements et l'examen du projet avant de fixer une date de lancement du parcours.

L'équipe a mené une enquête au niveau national auprès de diverses parties prenantes afin de collecter leurs intérêts à suivre une pareille formation et à s'y inscrire. D'après les résultats de l'enquête, il semble que le facteur déterminant soit le niveau de professionnalisation qu'offre la formation et les moyens de mobilisation des fonds pour financer le parcours. Cela signifie que si les possibilités existent au Ghana et que les dépenses ne sont pas trop lourdes, le personnel serait tout à fait disposé à entreprendre ses études dans le pays. Les processus d'approbation stricts confèrent une certaine crédibilité au cours.

Le processus d'approbation et de validation du parcours a été rigoureux. La première étape a consisté à demander l'approbation de différentes structures rattachées au conseil au sein de l'université, tandis que la deuxième étape a consisté à obtenir l'approbation du Conseil national de l'enseignement supérieur (NCTE) et du Conseil national d'accréditation (NAB).



Le cas du Kenya

Le résultat escompté de l'atelier de revision du curricula sur les questions foncière était de disposer de huit programmes validés prêts à être soumis au rectorat de l'université avec la recommandation du département de l'assurance qualité de l'université. La validation s'est déroulée en deux phases :

1. Examen des programmes soumis par divers groupes de travail interdisciplinaires.
2. Présentation des conclusions par les chefs d'équipe des groupes de travail, résolution des questions en suspens et énoncé de la conclusion finale.

TIP

Le groupe de travail a besoin de la participation enthousiaste de divers experts et partenaires qui assistent et participent activement à l'atelier de validation des programmes d'études. Ils ont contribué au succès de l'atelier de validation.

Des groupes de travail ont été constitués, composés de personnes aux compétences variées, et ont été chargés d'examiner les programmes dans les domaines suivants:

1. Licence en planification et gestion des ressources foncières.
2. Master en planification et gestion des ressources foncières.
3. Master en science du sol.
4. Doctorat en planification et gestion des ressources foncières.
5. Licence en gouvernance et administration des terres.
6. Master en gouvernance et gestion des terres.
7. Cours intensif sur l'acquisition, l'indemnisation et le règlement des litiges fonciers.
8. Cours intensif en gouvernance foncière.

Les questions en suspens identifiées ont été traitées en adaptant la structure des cours vers l'analyse de ces questions de manière appropriée. Les unités existantes ont été renommées pour les rendre pertinentes et adéquates et de nouvelles unités ont été introduites et décrites pour traiter les domaines non couverts par les programmes.



Le cas de la Namibie



La révision du programme de maîtrise en sciences spatiales (MSS) à l'Université des sciences et technologies de Namibie (NUST) en 2022 était due à l'émergence des lignes directrices de l'Union africaine sur l'élaboration de curricula de formation sur la gouvernance foncière en Afrique (GDC-LGA) et à des changements structurels au sein de l'université de même que la nécessité d'intégrer les expériences acquises dans le cadre du programme depuis 2016.

Les changements apportés comprenaient l'incorporation de nouvelles spécialisations en gouvernance foncière (une faiblesse notoire de l'ancien programme) pour y inclure l'administration foncière.

TIP

Lors de l'examen ou de la révision d'un curricula de formation pour qu'il soit conforme à la GDC-LGA, l'important est d'adapter le contenu aux besoins locaux et nationaux plutôt que de l'adopter de manière globale.

Les cours et les domaines de spécialisation tels que l'Évaluation, la gestion immobilière, l'architecture, la géomatique, la technologie de l'information géographique, la planification urbaine et régionale, le développement régional et rural, la planification et politique du développement, métré et la gestion des ressources naturelles ont été intégrés dans le parcours. En incorporant ces spécialisations, le programme s'est aligné sur les besoins essentiels en matière de cursus identifiés dans le GDC-LGA, qui reflète également les besoins actuels de la Namibie.

Les professionnels généralistes du foncier (par exemple, les diplômés ou les professionnels de la gouvernance et de la politique foncière) ont une large expertise dans de multiples domaines et manquent d'expérience dans chaque domaine des disciplines foncières clés pour fournir des orientations et des conseils fiables aux gouvernements et aux clients du secteur privé. Cet élément a également été pris en compte.



Le cas du Maroc et de l'Afrique du Nord

Conscient de l'importance et du rôle de la gouvernance foncière dans les différentes stratégies sectorielles, l'IAV Hassan II à travers NELGA a eu le privilège de travailler et de réunir d'éminents experts, chercheurs, et acteurs de différents secteurs économiques pour lancer un Master spécialisé en Sciences Géospatiales et Gouvernance Foncière. Ce Master permettra aux générations futures de mesurer les besoins, de trouver des solutions appropriées et de penser scientifiquement et rationnellement la gouvernance foncière au niveau national et regional.

L'idée qui sous-tend la mise en œuvre de ce master est la préparation des compétences nécessaires entre l'ingénierie et la législation pour répondre à un besoin mondial d'action au niveau des politiques publiques stratégiques. A l'issue du Master, les étudiants diplômés seront capables de:

- accompagner les politiques publiques dans le suivi et l'évaluation des outils de gestion foncière,
- assurer le conseil technique auprès des différents acteurs de la gouvernance foncière,
- préparer des conseillers intermédiaires entre les décideurs et les techniciens,
- mettre en œuvre une compréhension cohérente des paradigmes fonciers en Afrique en général et en Afrique du Nord en particulier.

TIP

Collaborer au-delà des frontières et des disciplines. Compte tenu de l'importance de l'approche multidimensionnelle, les membres du corps enseignant seront en mesure d'intégrer de nouveaux processus d'enseignement et de recherche et de développer des compétences dans un environnement ouvert.



Le cas de la Tanzanie



Les diplômés du programme tanzanien de planification urbaine et régionale (URP) sont censés être compétents dans divers domaines, notamment la compréhension et l'application des théories et principes de planification et des concepts de durabilité à la conception et à la gestion des établissements humains. Ils doivent être capables d'évaluer l'impact des projets sur l'environnement, de collaborer avec les communautés et les professionnels pour traiter les questions de planification, et de gérer l'utilisation des terres pour promouvoir une croissance durable et résoudre les conflits.

TIP

Il est important de connaître les exigences internationales. Le cadre de qualification universitaire (CUE-CQ, 2012) prévoit des mécanismes de transfert de crédits d'un établissement à l'autre. Il s'agit d'établissements situés à l'intérieur et à l'extérieur de la Tanzanie.

En outre, ils doivent être capables d'utiliser des systèmes d'information et des logiciels de conception assistée par ordinateur (CAO) à des fins de développement de solutions appropriées sur les questions foncières et de mener des recherches pour innover dans le domaine et d'utiliser des compétences interpersonnelles pour mobiliser et coordonner des ressources pour des projets de développement spatial.

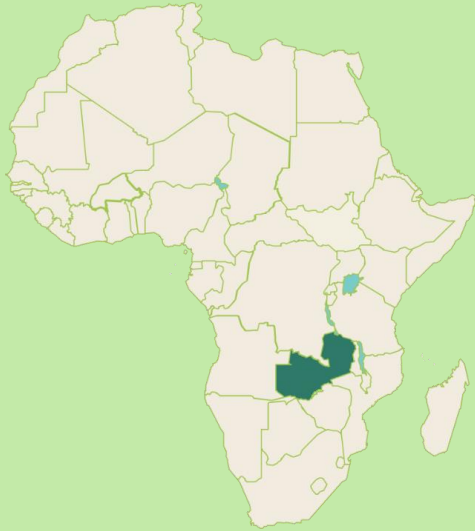
Ressources du manuel à outils:

Curriculum de formation tanzanien pour la Licence. URP 2018.doc



Le cas de la Zambie

La Zambie a organisé un atelier d'étude pour développer un programme de troisième cycle spécialisé dans la gouvernance foncière et les droits de propriété en Afrique. Elle a procédé à une analyse approfondie pour mieux comprendre les besoins divers et spécialisés de l'industrie en fonction du contexte socio-économique, politique, technologique et environnemental.



TIP

Les personnes formées doivent être à la fois bien informées et utiles à la société. Les compétences que les personnes développent doivent être pertinentes dans la société.

La première étape a consisté à reconnaître les différentes parties prenantes du secteur de la gouvernance foncière, notamment les gouvernements, le secteur privé, les autorités traditionnelles, les organisations de la société civile, les partenaires de développement et les universités, et à établir des partenariats avec elles.

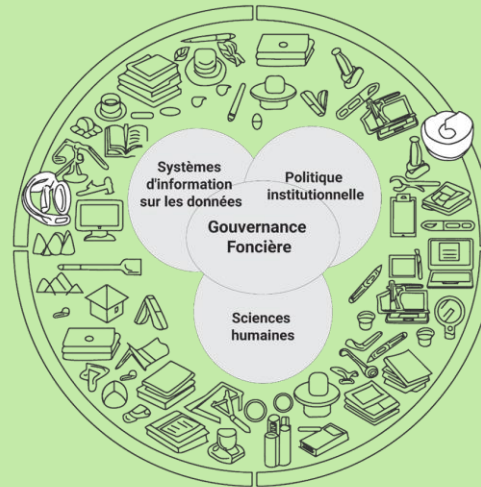
Une révision réussie des curricula de formation nécessite la bonne volonté et le soutien pour fournir un retour d'information sur les performances des diplômés une fois qu'ils sont dans l'industrie. Les objectifs des cours doivent indiquer ce que les étudiants doivent faire pendant le programme et non ce qu'on attend d'eux une fois qu'ils ont terminé le cours. Les objectifs doivent être mesurables pendant que le contenu du cours est dispensé.



La gouvernance foncière est interdisciplinaire

Comme le montrent les exemples précédents, la gouvernance foncière est un domaine interdisciplinaire qui recoupe plusieurs départements et disciplines universitaires en raison de sa nature globale, qui englobe l'utilisation, la propriété, le développement et la gestion des terres. Voici une liste de départements universitaires que les curricula de formations en gouvernance foncière devraient couvrir :

1. **Géographie et sciences de l'environnement** : Ces départements se concentrent sur l'analyse spatiale, la gestion de l'environnement et l'impact physique et humain sur les paysages.
2. **Le droit**: Les départements de droit s'intéressent aux cadres juridiques relatifs à la propriété foncière, à l'utilisation des terres, aux droits de propriété, au droit de l'environnement et au règlement des litiges
3. **Planification urbaine et régionale**: Cette discipline se concentre sur l'aménagement du territoire, le zonage, le développement urbain et la création de communautés durables.
4. **Agriculture et sylviculture**: Les départements axés sur l'agriculture et la sylviculture s'occupent de l'utilisation des terres pour la production alimentaire, la conservation et la gestion durable des ressources.
5. **Économie**: Les départements d'économie étudient la terre en tant que ressource économique essentielle, y compris l'évaluation des terres, la dynamique du marché et l'impact des politiques d'utilisation des terres sur les économies.



6. **Sciences politiques**: Ces départements examinent le rôle de la politique, des structures de gouvernance et des processus politiques dans l'utilisation et la gestion des terres.

7. **Sociologie et anthropologie** : Ces disciplines étudient les aspects sociaux et culturels de la gouvernance foncière, y compris les droits fonciers, les questions autochtones et l'engagement communautaire.

8. **Études sur le développement**: Elles se concentrent sur la gouvernance foncière dans le contexte du développement, en abordant des questions telles que les droits fonciers, la réduction de la pauvreté et les objectifs de développement durable.

9. **Administration et politiques publiques**: Les départements de ce domaine étudient le rôle du gouvernement et des politiques publiques dans l'utilisation, la gestion et la gouvernance des terres..

10. **Gestion de l'immobilier et des biens**: Ce domaine se concentre sur la gestion, l'évaluation et la commercialisation des terrains et des biens immobiliers, ainsi que sur les aspects liés à l'investissement et au développement.

11. **Génie civil et architecture**: Ces disciplines abordent les aspects techniques et de conception de l'utilisation des sols, y compris le développement des infrastructures, la conception des bâtiments et l'arpentage.

Matrice d'auto-évaluation

<p>Instructions relatives à l'activité: <i>Passez en revue vos programmes de formation actuels en matière de gouvernance foncière et évaluez les thèmes qui sont pertinents et le niveau de maturité actuel en cochant l'une des cases de chaque ligne.</i></p>	<p>Non pertinent</p>	<p>Étape d'idéation: Nous sommes conscients du concept et nous en apprécions la valeur et la nécessité.</p>	<p>Travaux en cours Nous avons entamé le processus de mise en œuvre dans les 12 à 24 prochains mois</p>	<p>Mature Nous avons pleinement intégré cet aspect dans notre curricula de formation et nous en contrôlons la réussite</p>
<p>Nous formons les étudiants à l'utilisation et au développement de systèmes d'information foncière accessibles et adaptés au contexte africain.</p>				
<p>Nous enseignons comment la gouvernance foncière et le pluralisme des régimes fonciers ont évolué et sont liés aux réalités actuelles.</p>				
<p>Nous nous attachons à comprendre le régime foncier rural, à encourager les investissements et à garantir les droits de propriété des groupes vulnérables.</p>				
<p>Notre programme comprend les droits fonciers des femmes. Nous mettons l'accent sur les contributions des femmes et veillons à ce que les politiques de développement profitent à tous.</p>				
<p>Nous intégrons les défis environnementaux, la gestion durable des ressources et les connaissances sur le changement climatique dans les programmes de formation.</p>				
<p>Nous préparons les professionnels à analyser et à gérer les conflits fonciers et à comprendre leur impact sur les communautés.</p>				

Téléchargez la boîte à outils
depuis nelga.uneca.org



Scannez-moi

